



**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU LYCEE
FRANÇAIS DE SHANGHAI**

Association de Droit Français loi de 1901
Domiciliée 101 boulevard Raspail
75006 Paris, France.

PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 MARS 2017

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 mars 2016,
- Approbation des comptes clos le 31 décembre 2016 tels qu'arrêtés par le Comité de Gestion et certifiés par le commissaire aux comptes, et quitus aux membres du comité de Gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- Approbation du budget 2017
- Renouvellement et élection de membres du Comité de Gestion.

PROJET DE RESOLUTIONS :

1^{ère} résolution

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 MARS
2016**

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 mars 2016.

2^{nde} résolution

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Après avoir pris connaissance (i) du rapport moral du Président, (ii) du rapport du Comité de Gestion sur sa gestion au cours de l'année 2016 et (iii) du rapport du Chef d'Etablissement, l'Assemblée Générale approuve :

- Les comptes de l'association des parents d'élèves du lycée français de Shanghai constitués des comptes de Shanghai French School et des comptes de Shanghai Yangpu French School, arrêtés au 31 décembre 2016.
- Les comptes de *Shanghai French School* arrêtés au 31 décembre 2016 et de ce compris l'affectation du surplus de l'exercice d'un montant de 8,064,184.69 RMB aux réserves ;
- Les comptes de *Shanghai Yangpu French School* arrêtés au 31 décembre 2016 et de ce compris l'affectation d'une perte de 1,735,830.35 RMB aux réserves ;

L'Assemblée Générale donne en outre quitus aux membres du Comité de Gestion pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2016.

3^{ème} résolution

APPROBATION DU BUDGET 2017

Après avoir pris connaissance (i) du rapport du Comité de Gestion, (ii) du projet de budget et des explications communiquées en séance (iii) des observations du Chef d'Etablissement, l'Assemblée Générale approuve le budget 2017 de l'association, constitué du budget de Shanghai French School et du budget de Shanghai Yangpu French School, tel qu'il lui a été présenté.

4^{ème} résolution

RENOUVELLEMENT DE MEMBRES ET ELECTION DE NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE DE GESTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats de :

-
-
-

Et de donner mandat à :

-
-

en qualité de membres du Comité de Gestion pour une durée de deux (2) ans expirant à l'issue de l'AGO devant approuver les comptes de l'exercice 2018.